

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 18

Artikel: Le tribut de l'hyménée : vieilles coutumes : (suite)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce sont les reproches à la maison ; le sommeil agité. Et, le lendemain, c'est la tête lourde et prête à éclater ; c'est le cœur sur les lèvres et le triomphe de la camomille.
Quelle belle institution que l'écot. ! J. M.

CONDOLÉANCES

UN de nos abonnés nous adresse les lignes que voici :
Ceci se passait, il y a quelques semaines déjà, dans l'est du canton.

On enterrait la femme, adorée, d'un ancien du village, très connu et très estimé. Il avait été autrefois syndic ; il est encore assesseur de la justice de paix et membre du Conseil de paroisse.

Plusieurs parents et amis étaient venus pour la circonstance des villages voisins et même d'assez loin.

Au retour du cimetière, les parents et connaissances « du dehors » se rendirent à la maison mortuaire pour « prendre un verre et manger un morceau », en attendant de regagner leurs pénates.

Tout d'abord, les visages avaient un air de circonstance ; les bouches étaient muettes. Puis, peu à peu, soit que la vie, ses besoins et ses faiblesses aient repris leurs droits, un moment usurpés par la mort, soit effet du « petit blanc », les visages se déridèrent et les langues de se délièrent.

On parla tout d'abord un peu de la « pauvre » défunte. Mais comme quelqu'un observa que les morts ne sont pas à plaindre, au contraire, on ne voulut pas avoir l'air de regretter son bonheur à celle que l'on venait d'accompagner au séjour des bienheureux, et l'on changea de sujet. On parla de la pluie, du beau temps, des récoltes, des nouvelles du jour. D'aucuns même risquèrent, timidement d'abord, quelques plaisanteries. On rit. Le pauvre veuf et ses enfants, eux-mêmes, ne purent résister, en dépit de leur chagrin.

Bientôt, l'animation était grande autour de la table ; on y discutait, on y riait aussi aisément sinon aussi bruyamment qu'au café.

Et les flacons se vidaient à la ronde.

— François, dit le maître de la maison, en faisant à son fils un petit signe de tête, y te faut encore aller chercher deux bouteilles de ce six. Y z'ont l'air de le trouver bon.

Un convive, qui avait entendu la remarque, de confirmer aussitôt :

— S'il est bon, Samuiet ! Mais c'est que c'est du tout farineux. Oh ! y a pas, il est supérieur au onze.

Et ce coquin de six en faisait des siennes. Le thermomètre de la gaieté montait, montait toujours. Pour un rien, on eût chanté.

Heureusement, l'heure du départ intervint fort à propos. Il fallut se séparer.

Tandis que le mari de la défunte accompagnait jusqu'à leurs chars ses hôtes, l'un de ces derniers, qui se distinguait depuis un moment par sa loquacité, lui prit familièrement le bras et, d'un ton convaincu :

— Eh bien, mon vieux Samuiet, qu'elle belle journée ! X.

Patrie suisse. — Le dernier numéro de cet intéressant périodique contient les portraits du regretté Berthold van Muyden, syndic de Lausanne ; du pasteur des glaciers, M. G. Strasser ; de M. H. Calame, le nouveau conseiller d'Etat de Neuchâtel ; du peintre Gos, à l'occasion de son jubilé, et d'une femme de bien, M^{me} Coradi-Stahl ; des clichés relatifs à l'éclipse, à la Seigneurie de Confignon, avec une intéressante étude historique ; à la Grande salle de Lausanne ; à la villa Wesendonk, etc., etc.

Nos bonnes. — Une cuisinière se présente chez madame M...

— Tout ce que me dit madame me convient. Cependant, je désire un dernier renseignement

avant de *consentir* à entrer chez madame ! Quel est le jour de madame ?

— Le mardi !

— Dans ce cas il faudra que madame change de jour.

— Pourquoi ?

— Parce que mon jour étant le mercredi, madame doit comprendre que le lendemain du jour de madame, je serais trop *fatiguée* pour recevoir mes amies.

LE TRIBUT DE L'HYMÉNÉE

* Vieilles coutumes (suite).

VOICI encore quelques renseignements sur les coutumes en usage en Savoie, à l'occasion du mariage.

Il s'agit de la coutume de barrer le passage aux mariés, à leur sortie de l'église pour se rendre chez eux.

Nous avons, samedi dernier, indiqué ce qui se passait dans certaines localités de Savoie ; nous continuons l'énumération si intéressante, donnée par M. A. von Gennep.

Région de Genève. — Au moment où les nouveaux époux sortent du lieu saint, toute la jeunesse fait une chaîne barrant le passage et que le charme d'une poignée de monnaie est seul capable de rompre.

Semine. — Barricade : fête, collation offerte aux jeunes mariés, en tendant un ruban en travers, pour annoncer qu'un de leurs amis veut leur offrir des rafraichissements.

Thônes. — Après la bénédiction nuptiale, le jeune marié disparaît, laissant à son père le soin de reconduire sa jeune femme chez lui. Pourquoi disparaît-il ? Pour aider ses parents dans les préparatifs de réception, dit-on à Manigod ; pour préparer une comédie, dit-on à Serraval. En fait, les choses se passent différemment dans chaque commune et avant la Révolution elles devaient être semblables ; mais divers détails ont disparu en un endroit ou en un autre, d'où cette diversité d'un village à l'autre dans les détails.

Actuellement, lorsque le cortège revient de l'église, il trouve souvent son chemin barré, soit par des fascines ou un billot, soit par un ruban tendu au travers de la route, soit par une table couverte d'un linge sur laquelle il y a des liqueurs et des friandises. Dans ce dernier cas, on ne peut passer outre sans prendre un petit verre, et la fiancée ne peut refuser les cavaliers qui viennent l'inviter à faire un tour de danse. C'est ainsi que les choses se passent quand un père de famille veut montrer son affection aux nouveaux mariés.

Si ce sont les garçons d'un village qui veulent montrer la leur à la jeune fille, et marquer le déplaisir qu'ils ont à la voir partir, ils barrent le chemin au moyen d'un ruban ; la mariée seule a le droit de toucher au ruban et de le couper ; mais elle ne peut refuser de faire un tour de valse sur le lieu même avec les jeunes gens qui tenaient le ruban.

A la Clusaz, il arrive souvent que le cortège est arrêté de cette manière, mais c'est par de petits enfants dont l'un tient une assiette chargée de bonbons, de dragées et de noisettes ; l'épouse prend un bonbon et dépose une pièce d'argent sur l'assiette et les autres en font autant.

Si le chemin était barré par des fascines ou une balle de bois, c'était à l'époux à débarrasser la voie ; ce n'était ni espièglerie ni taquinerie, mais le symbole du poids qu'avait sur le cœur un pauvre amant éconduit ; ce dernier usage ne se rencontre plus dans la vallée depuis une quarantaine d'années.

Beaufort. — Une jeune fille de la vallée de

¹ De quelques rites de passage en Savoie, par A. von Gennep. Extrait de la « Revue de l'histoire des religions » (Annales du musée Guimet).

Beaufort doit-elle quitter son village pour suivre son époux dans une commune étrangère, les jeunes gens lui font les honneurs d'une *bazouche* (c'est le mot consacré). Ils se portent à l'extrémité du territoire de la commune et sur le chemin que doivent suivre les nouveaux mariés. Là, deux tables sont dressées ; on les couvre de dragées et de rafraichissements ; puis un ruban fixé aux deux côtés de la route intercepte le passage. La barricade est légère, mais elle est bien gardée. Ses défenseurs reprochent au mari d'être venu dérober une fleur dans les jardins de leur domaine ; ils conseillent au nouveau Jason de partir seul s'il ne veut pas encourir leur juste colère, et ils supplient la jeune femme de ne pas attrister sa patrie par son départ. Les orateurs sont animés, pleins de feu, mais la mariée les désarme de son sourire. Elle répond qu'elle veut rester fidèle à ses serments d'amour, mais qu'elle conservera le plus précieux souvenir des jeunes citoyens de sa terre natale. Elle coupe alors le ruban, en garde une moitié et remet l'autre aux amis dont elle doit se séparer. On choque les verres et l'on se quitte après avoir bu au couple fortuné dont la fête nuptiale est embellie par ces derniers adieux.

Cette galanterie ne se pratique que pour les belles et les préférées. Si l'épouse n'a pas eu le bonheur de plaire, au lieu d'un ruban elle trouvera sur son chemin une poutre grossière, mais personne sur la route pour attendre des remerciements.

Tignes. — Si la fille quitte la commune, les jeunes gens barrent la route avec un ruban ; ils dressent une table sur laquelle il y a du vin et des gâteaux offerts au cortège ; le marié donne alors une certaine somme aux organisateurs ; sinon un charivari est aussitôt organisé avec sonnettes, chaudrons, faux, etc.

La comparaison de ces divers textes montre que le plus souvent l'obstacle est placé par ceux que la mariée quitte, mais que parfois aussi ce sont les amis du mari, c'est-à-dire les représentants d'une collectivité restreinte, qui elle aussi s'appauvrit, qui opposent un obstacle à l'entrée de la femme. Le même rite sert donc, selon le cas et la localité, de *rite de sortie* et de *rite d'entrée*. C'est là un phénomène qu'on constate à chaque instant dans tous les rituels et chez tous les peuples, comme je l'ai dit ci-dessus à propos des aspersions.

Quoi qu'il en soit, le barrage de la route est en Savoie un rite qui disparaît, sans doute parce que, avec la facilité plus grande des communications et le service militaire, la solidarité sexuelle et communale est, elle aussi, en voie de disparition.

Opéra. — Grand succès, cette semaine, pour *Les Armatillis*, de Doret. Aussi l'engouement du public n'est-il point encore épuisé. M. Bonarel nous redonne cette œuvre demain dimanche, en matinée, avec *La Fille du régiment*, de Donizetti, le mardi et mercredi soir avec *Cavaleria rusticana*, de Mascagni.

Demain soir, dimanche, *Thaïs*, de Massenet. — Vendredi soir, *Mignon*, d'Ambroise Thomas.

De quoi satisfaire tous les goûts.

Kursaal. — Au Kursaal, c'est l'amusante vaudoiserie *Favey, Grognez et l'Assesseur*, qui tient toujours la rampe. Nous avons dit déjà que l'interprétation et la mise en scène en étaient meilleures encore qu'il y a trois ans. L'entrain des acteurs ne faiblit pas un moment et les rires de la salle lui donnent la réplique.

Les trois rôles principaux sont toujours joués à la perfection par leurs créateurs inimitables, MM. Mandrin, Desoche et Sage.

La semaine prochaine, pour clôturer la saison, *Le Mariage de l'Assesseur*, dont le succès fut jadis égal à celui de la première pièce.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à *Walther Gygaz*, fabricant à *Bleichenbach*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO